



Recouvrement de pension par huissier de justice

Par **brice**, le **18/08/2009** à **23:33**

Bonjour, j'ai effectué des recherches et trouvé qu'il pouvait faire opposition de la saisie et qu'il a un délai. En a-t-il vraiment le droit, et que se passerait-il si c'était le cas? merci d'avoir répondu si rapidement à ma première question. cordialement